

Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables



vivre
ensemble
la ville



Paris Habitat premier bailleur public de Paris.

Premier bailleur social de la ville de Paris, acteur majeur du logement en Île-de-France, Paris Habitat gère un patrimoine de plus de 125 000 logements et près de 4 300 commerces. Ainsi, Paris Habitat loge environ 290 000 habitants, soit 1 Parisien.ne sur 9. Pour déployer sa dynamique, l'établissement peut s'appuyer sur sa présence forte auprès des habitants ainsi que sur un réseau de près de 2 800 collaborateurs.trices, répartis entre 6 directions territoriales, 22 agences de proximité et le siège social à Paris. Ce maillage cohérent permet de répondre au mieux aux préoccupations des locataires mais aussi d'accompagner les élus.es et les partenaires dans leurs projets au service du vivre-ensemble. Au quotidien, l'expertise et l'investissement des collaborateurs qui travaillent au sein de Paris Habitat favorisent une approche sans cesse renouvelée et adaptée du logement social, tant sur le plan urbain que sur celui de la qualité de services aux locataires.

Un bailleur engagé

Dans la continuité de ses engagements pris pour lutter contre le réchauffement climatique et de sa démarche RSE (responsabilité sociale ou sociétale des entreprises), Paris Habitat souhaite aujourd'hui se doter d'un schéma de promotion des achats responsables afin de mettre en œuvre une politique achats responsable et engagée, au service de la performance de Paris Habitat et de ses territoires.

La mobilisation de Paris Habitat sur les questions de transition environnementale est déjà matérialisée par l'adoption, dès 2005, d'une Charte développement durable.

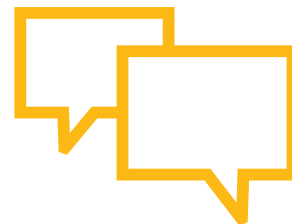
En 2016, Paris Habitat est devenu le premier bailleur social français à obtenir la certification ISO 50 001 pour son management de la performance énergétique. Il est aussi certifié ISO 9001 et a obtenu le droit d'usage global de la marque NF Habitat HQE.

En tant qu'acteur majeur du logement social, Paris Habitat est aussi engagé dans une démarche RSE (responsabilité sociale ou sociétale des entreprises) depuis 2011 qui s'est concrétisée par l'inscription dans le référentiel RSE pour le logement social EURHO-GR®. Ce dernier a pour objectif de rendre compte de la performance

globale d'un organisme du logement social en évaluant les impacts sociaux, environnementaux et économiques de ses activités. D'autre part, l'AFNOR a décerné la note de 90/100 à Paris Habitat, attestant ainsi sa maturité RSE.

En mai 2017, Paris Habitat a adopté une charte de déontologie visant à lutter contre la corruption et à imposer une exigence éthique à ses collaborateurs, fournisseurs, administrateurs et à l'ensemble de ses parties prenantes.

En signant la charte Paris Action Climat, le 16 octobre 2018, l'Office a renforcé son engagement auprès de la Ville de Paris sur les enjeux environnementaux. Cette charte s'appuie sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU portant sur les enjeux environnementaux, économiques et sociaux.



Le schéma de promotion des achats responsables

Paris Habitat c'est :

125 000

logements

1/9

Parisien est logé
par Paris Habitat

683 M€

d'achat de fournitures,
services et travaux

Paris Habitat s'est engagé à déployer des pratiques bas-carbone dans le cadre de ses activités, à identifier les cibles pertinentes selon les 9 ODD sélectionnés et à se fixer des objectifs quantitatifs ambitieux dans le cadre de sa stratégie 1.5°C.

L'achat public constitue un levier majeur de soutien économique des territoires et de structuration des filières de l'économie sociale et solidaire, tout en prenant en compte l'impact sur l'environnement. Les marchés publics représentent plus de 80 Milliards d'euros en France (dernier chiffre fourni en 2016 par l'OECP).

Au niveau de Paris Habitat, ce sont un peu plus de 683 millions d'euros d'achat de fournitures, services et travaux qui ont été attribués par marchés publics en 2018. Paris habitat, propriétaire et gestionnaire de plus de 125 000 logements est engagé auprès des habitants à assurer une qualité de service importante et un cadre de vie durable. Aussi, le coût global doit être pris en compte pour l'ensemble des achats.

Le schéma de promotion des achats responsables répond aux exigences fixées dans le Code de la commande publique qui impose la prise en compte, lors de la définition des besoins et avant le lancement de toute consultation, des objectifs de développement durable dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale.

À ce titre, il doit constituer le socle de la politique achat de Paris Habitat et en fixer les grandes orientations et objectifs à l'horizon 2022.

Pour ce faire, le schéma proposé formalise les actions en matière d'achat public responsable en prenant en compte les aspects sociaux, environnementaux et économiques, ainsi que les intérêts des parties prenantes à l'achat et indique les modalités de mise en œuvre et de contrôle de ces objectifs.

Adopter un schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables doit concourir à atteindre les objectifs fixés en :

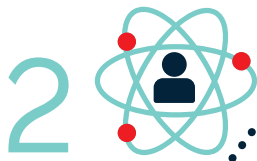
- Intégrer des dispositions en faveur de la protection ou de la mise en valeur de l'environnement, du progrès social, et favorisant le développement économique.
- Prendre en compte l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes concernées par l'acte d'achat.
- Permettre de réaliser des économies « intelligentes » au plus près du besoin et incitant à la sobriété en termes d'énergie et de ressources.

Les engagements de Paris Habitat en matière d'achat public responsable pour la période 2019 – 2022

Le schéma se présente sous la forme de 3 axes
et ambitions, décomposés en 7 chantiers chacun
associé à un plan d'actions :



**Une politique achat
mobilisée sur les enjeux
environnementaux et sociaux**



**Une politique achat
innovante et performante
économiquement
et qualitativement**



**Une politique achat
facilitant l'accès
et favorisant
le développement
des petites et moyennes
entreprises**



1

**Une politique achat
mobilisée sur les enjeux
environnementaux,
sociaux et sociétaux**

Chantier n°1

Mener une politique d'achat qui s'inscrit dans la lutte contre le réchauffement climatique et respectueuse des ressources naturelles et de la biodiversité.

- Infuser/diffuser des pratiques bas-carbone, identifier les cibles pertinentes selon les ODD sélectionnées et se fixer des objectifs quantitatifs ambitieux dans le cadre d'une stratégie 1.5°C.
- Viser à l'amélioration continue de la performance énergétique du patrimoine de PH dans le cadre de la norme ISO 50 001.
- Respecter les objectifs du plan national d'action pour l'achat public durable et atteindre 30 % minimum de marchés intégrant une clause environnementale chaque année.
- Favoriser la performance «environnementale» de manière pertinente et adaptée dans nos marchés.
- Promouvoir l'économie circulaire, prévenir la production des déchets, assurer leur gestion, (réduire la consommation, réduire les déchets, recycler, réparer et réutiliser).

Chantier n°2

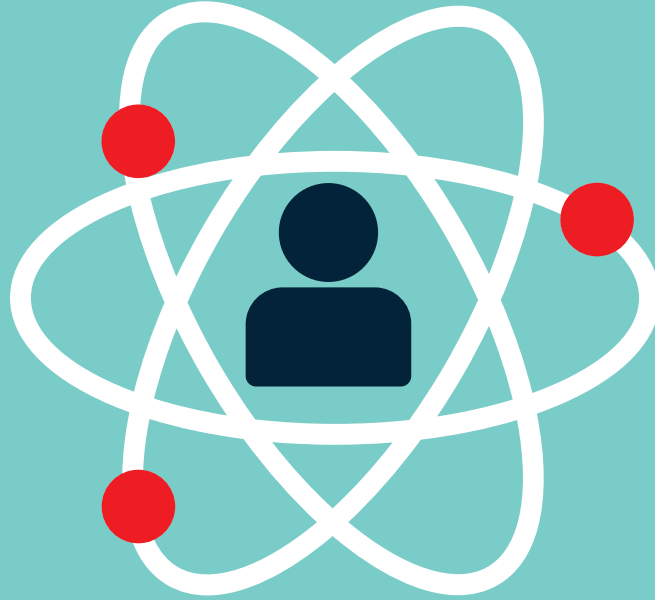
Développer des stratégies d'achat favorisant l'approche sociale et sociétale et valoriser les entreprises vertueuses en termes de RSE.

- Développer les clauses sociales dans les marchés de PH et diversifier et élargir ces dispositifs dans la commande afin de favoriser l'insertion et la santé et la sécurité au travail, l'apprentissage.
- Assumer une responsabilité et des exigences sociales envers nos fournisseurs.
- Lutter contre le travail illégal et le dumping social.
- Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité dans l'emploi.
- Lutter contre la corruption.

Enjeux

Respecter nos engagements pris dans la charte Paris Action Climat au regard des Objectifs de Développement Durable de l'ONU et ceux issus du référentiel EURHO-GR® en prenant en compte l'impact de notre activité sur l'environnement, sur la société et impliquant nos partenaires et fournisseurs





2

**Une politique achat
innovante et performante
économiquement et
qualitativement**

Chantier n°1

Capter le potentiel d'innovation au sein de l'achat public en permettant aux entreprises d'être force de proposition et à Paris Habitat d'être à l'écoute de ces propositions.

- S'inscrire dans des réseaux dédiés afin de dialoguer et se comparer avec ses pairs dans un objectif d'amélioration continue.
- Inciter les acheteurs, dans la mesure du possible, à effectuer une définition des besoins fondée sur des exigences fonctionnelles ou de performances permettant ainsi aux entreprises de proposer des solutions innovantes.
- Organiser une réflexion sur l'analyse des critères techniques et sur l'intégration d'un critère « caractère innovant de l'offre ».
- Sensibiliser les acheteurs sur les procédures et les outils juridiques au service de l'innovation (variantes, prestations supplémentaires éventuelles, dialogue compétitif, accord cadre, partenariat d'innovation...).

Chantier n°2

Inciter les acheteurs à étudier les secteurs et opérateurs économiques lors du processus de définition des besoins.

- Utiliser les techniques de sourcing lors de la phase d'expression des besoins (demande d'informations, rencontres fournisseurs, mails d'intention d'achats, appels à manifestations d'intérêt...).
- Utiliser les techniques de benchmark (étude comparative) et partager les bonnes pratiques avec les autres services

ou d'autres opérateurs publics lors de la phase d'expression des besoins ;

- Adopter des stratégies d'achats adaptées aux différentes familles d'achats.
- Mutualiser les achats et constituer des groupements de commande.

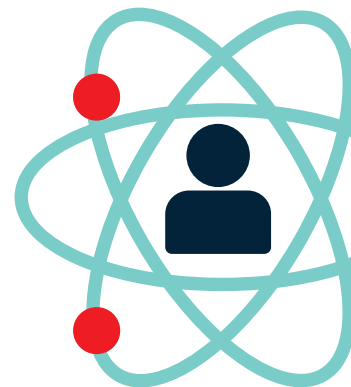
Chantier n°3

Piloter la performance de l'achat et des fournisseurs.

- Suivre et évaluer la politique d'achat responsable en évaluant régulièrement les actions mises en œuvre sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, en ajustant ces actions au regard des résultats obtenus et en rendant compte annuellement des progrès et des résultats de cette politique achat auprès de son Conseil d'administration.
- Renforcer les bilans de fin de procédure et les retours d'expérience pour capitaliser sur les bonnes pratiques et sur les erreurs à éviter.
- Améliorer le suivi régulier des marchés par des bilans intermédiaires et un bilan final d'exécution des marchés (application des primes / pénalités, mise en œuvre de la vérification du service fait...).
- Mettre en place une base de données « incidents Fournisseurs » permettant de réaliser une cartographie des fournisseurs et d'éclairer les parties prenantes aux processus de décision d'attribution des marchés.
- Intégrer des plans de progrès dans les cahiers des charges (plans de progrès en matière d'innovation, plan de progrès en matière environnementale, plan de progrès en matière économique...).

Enjeux

Permettre à Paris Habitat d'être plus efficient, innovant, performant économiquement et financièrement et maîtriser nos risques.





3

**Une politique achat
facilitant l'accès et
favorisant le développement
des petites et moyennes
entreprises**

Chantier n° 1

Renforcer la place des PME au sein l'achat public de Paris Habitat.

- Diminuer le délai de paiement des entreprises.
- Adopter une politique responsable envers ses sous-traitants (réduction des délais d'agrément des sous-traitants, contrôle sur les sous-traitants de second rang et plus...).
- Favoriser une stratégie d'allotissement de ses achats.
- Faciliter la constitution de groupements d'entreprises.
- Développer la mise en place de clauses financières incitatives (avances, acomptes, clause de révision...).
- Mettre en œuvre des actions de sensibilisation destinées aux PME.
- Entretenir une relation équilibrée et transparente avec les fournisseurs et développer des relations partenariales.

Chantier n° 2

Simplifier l'accès et les modalités de participation à l'achat public de Paris Habitat.

- Communiquer sur ses intentions d'achats (publication annuelle, réunions d'informations, avis d'intentions d'achats).
- Assouplir les modalités de sélection des candidatures (niveaux minimums de capacité adaptés, limitation du nombre de documents demandés).
- Identifier des acheteurs référents par famille d'achats (points d'entrée pour les entreprises qui souhaitent présenter leurs produits ou services).
- Développer les mesures de simplification et alléger les contraintes liées au caractère administratif des marchés publics.
- Encourager ses acheteurs à élaborer des trames de mémoires techniques pour guider les entreprises dans l'élaboration de leur réponse et pour faciliter l'examen et la comparaison des offres.
- Mettre en œuvre la transparence sur les données des contrats *via* une démarche d'open data.

Enjeux

assumer notre responsabilité de contribuer au développement économique des territoires tout en développant notre réseau de fournisseurs avec un objectif d'efficacité.



Paris Habitat

21 bis, rue Claude-Bernard

75005 Paris

01 71 37 00 00

www.parishabitat.fr

